

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 27244 A1** (51) Cl. internationale : **A47G 25/48**

(43) Date de publication :  
**01.03.2005**

---

(21) N° Dépôt :  
**27824**

(22) Date de Dépôt :  
**12.08.2004**

(30) Données de Priorité :  
**12.08.2003 ES 200301924**

(71) Demandeur(s) :  
**CENTERCOY, S.L., Ctra de Baneres Km. 1,5 03802 ALCOY (Alicante) (ES)**

(72) Inventeur(s) :  
**ERUM PASCUAL, JUAN MANUEL**

(74) Mandataire :  
**CABINET CHARDY**

---

(54) Titre : **DISPOSITIF DE FIXATION DE PORTEMANTEAUX**

(57) Abrégé : DISPOSITIF DE FIXATION DE PORTEMANTEAUX (1) Comprend une zone annulaire (1) prévue pour être introduite dans le crochet classique (6) d'un portemanteau et prolongée par une espèce de languette (3) orientée à peu près perpendiculairement à ladite zone annulaire (1), ladite languette (3) étant munie d'un arceau (4) qui facilite l'introduction d'un autre crochet classique (6) de portemanteau et un élément d'accrochage étant présent sous l'arceau (4) pour ledit autre crochet classique.

**LE MEMOIRE DESCRIPTIF**

**D'UNE DEMANDE DE**

**BREVET D'INVENTION**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

**« DISPOSITIF DE FIXATION DE PORTEMANTEAUX »**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

la société dite : **CENTERCOY, S.L.**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

27244  
01 MARS 2005

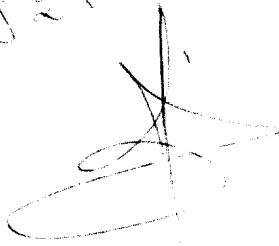
PV 27824  
12.08.2004

ABREGE

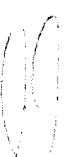
DISPOSITIF DE FIXATION DE PORTEMANTEAUX (1)

5 Comprend une zone annulaire (1) prévue pour être introduite dans le crochet classique (6) d'un portemanteau et prolongée par une espèce de languette (3) orientée à peu près perpendiculairement à ladite zone annulaire (1), ladite languette (3) étant munie d'un arceau (4) qui facilite l'introduction d'un autre crochet classique (6) de portemanteau et un élément d'accrochage étant présent sous l'arceau (4) pour ledit autre crochet classique.

RU 27244ES



Congrès et Secrétaire Revillon  
Rabat, le 12/8/2004



## DISPOSITIF DE FIXATION DE PORTEMANTEAUX

### OBJET DE L'INVENTION

La présente invention, telle qu'elle est exprimée dans l'énoncé du présent mémoire descriptif, concerne un dispositif de fixation de portemanteaux dont le but est de fournir un moyen qui facilite l'accrochage d'un portemanteau à un autre sans que ce dernier perde sa verticalité, sans gêner le contenu de celui-ci et sans que le portemanteau accroché puisse sortir facilement de son emplacement.

### TECHNIQUE ANTERIEURE

On connaît l'accrochage d'un portemanteau à un autre en accouplant le crochet d'un portemanteau à la base du crochet d'un autre de façon que, quand les moyens d'accrochage de portemanteaux correspondants sont occupés, il est possible d'accrocher un plus grand nombre de portemanteaux de la manière indiquée.

Ceci présente des inconvénients tels que la perte de verticalité du portemanteau qui a été accroché à un autre et tels qu'une plus grande facilité de déformation, de détérioration et de froissement des vêtements qui se trouvent sur le portemanteau servant de support à un autre.

### DESCRIPTION DETAILLEE DE L'INVENTION

Afin d'atteindre les objectifs et éviter les inconvénients mentionnés dans les paragraphes précédents, l'invention consiste en un dispositif de fixation de portemanteaux qui facilite et améliore l'accrochage d'un portemanteau à un autre.

De manière nouvelle, selon la présente invention, le dispositif de celle-ci comprend une zone annulaire prévue pour être introduite dans le crochet classique d'un portemanteau et prolongée par une sorte de languette orientée à peu près perpendiculairement à ladite zone annulaire, ladite languette étant munie d'un arceau qui facilite l'introduction d'un autre crochet de portemanteau classique et un élément d'accrochage étant présent sous l'arceau pour ledit autre crochet classique.

Selon le mode de réalisation préféré de l'invention, ledit élément d'accrochage comprend une saillie interne qui améliore la rétention dudit autre crochet de portemanteau classique.

Dans ce mode de réalisation, ladite zone annulaire comprend un renforcement qui améliore l'accrochage au crochet de portemanteau classique.

Dans d'autres modes de réalisation, ladite zone annulaire qui s'introduit dans le crochet de portemanteau classique se solidarise avec le corps principal dudit portemanteau de façon que le dispositif vienne à faire partie intégrante de celui-ci.

5 Avec la configuration qui vient d'être décrite, le dispositif de l'invention présente des avantages tels que le portemanteau suspendu à un autre ne perd pas sa verticalité, de sorte qu'il ne se produit aucune déformation, détérioration ou froissement des vêtements qui se trouvent sur le portemanteau servant de support à un autre.

10 Ci-après, pour permettre une meilleure compréhension du présent mémoire descriptif et formant partie intégrante de celui-ci, il est joint des dessins sur lesquels l'objet de l'invention a été représenté à titre purement illustratif et non limitatif.

#### BREVE DESCRIPTION DES DESSINS

15 La figure 1 est une vue en perspective d'un dispositif de fixation de portemanteaux réalisé selon la présente invention.

La figure 2 est une vue en perspective d'un mode de réalisation du dispositif illustré sur la figure 1 précédente.

20 La figure 3 est une vue en perspective du dispositif illustré sur les figures précédentes, tel qu'il sort du moulage correspondant.

#### DESCRIPTION D'UN EXEMPLE DE REALISATION DE L'INVENTION

Un exemple de l'invention est décrit ci-après en se référant aux numéros de repère adoptés sur les dessins.

25 Ainsi, le dispositif de fixation de portemanteaux de cet exemple de réalisation comprend une pièce en plastique qui, après le moulage correspondant, a l'aspect illustré sur la figure 3, présentant une zone annulaire 1 prolongée par une languette 3 qui elle-même possède un arceau 4 dans le sens longitudinal.

30 Sur cette structure, on effectue un pliage entre la zone annulaire 1 et la languette 3, ainsi qu'une coupe et un pliage de l'arceau 4, qui reste alors tel qu'il est illustré sur la figure 1.

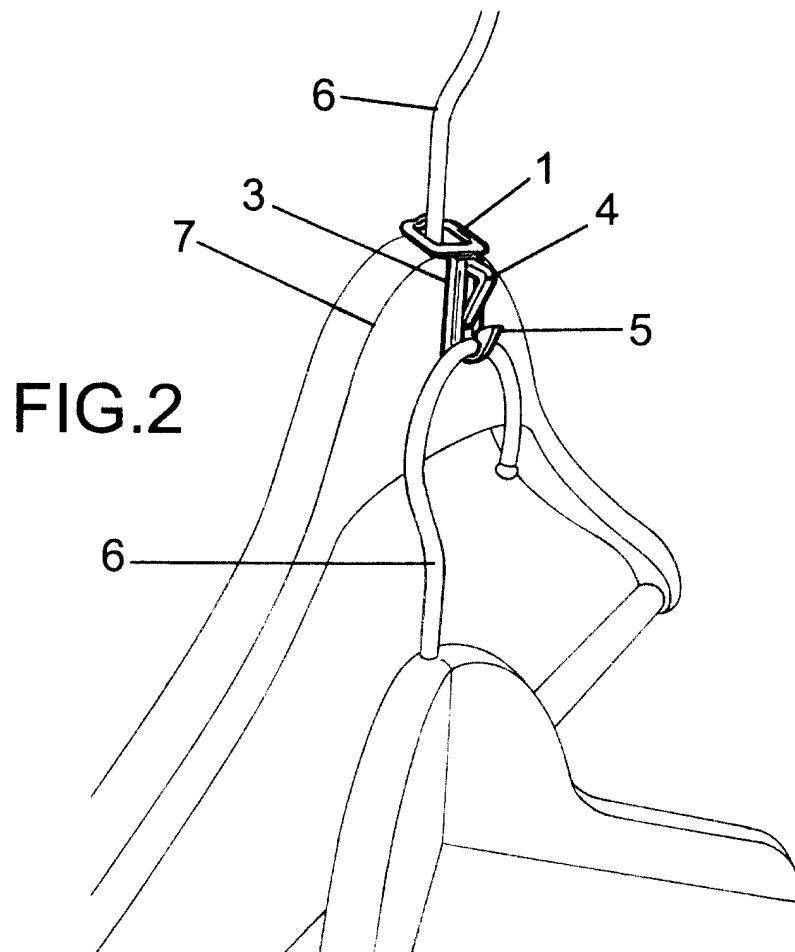
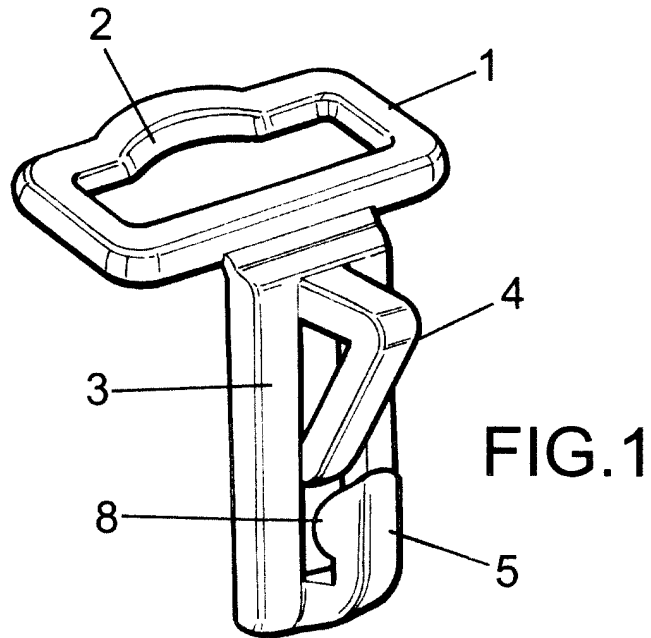
35 Avec cette configuration, le dispositif s'introduit dans le crochet 6 d'un portemanteau classique, comme le montre la figure 2. Pour cela, la zone annulaire 1 possède un renforcement 2 qui améliore la fixation du dispositif sur le portemanteau

Comme on peut le voir sur la figure 2, la languette 3 reste sur le corps principal 7 du portemanteau, parallèlement à celui-ci. De plus, le pliage de l'arceau 4 facilite l'introduction d'un crochet 6 du portemanteau classique dans le dispositif. Sous l'arceau 4 se trouve un élément d'accrochage 5 sur lequel ce  
5 crochet 6 s'appuie.

L'élément d'accrochage 5 possède une saillie 8 dirigée vers l'intérieur qui améliore la rétention du crochet 6 dans le dispositif.

REVENDICATIONS

1. Dispositif de fixation de portemanteaux facilitant et améliorant l'accrochage d'un portemanteau à un autre, caractérisé en ce qu'il comprend une zone annulaire (1) prévue pour être introduite dans le crochet classique (6) d'un portemanteau et prolongée par une sorte de languette (3) orientée à peu près perpendiculairement à ladite zone annulaire, ladite languette (3) étant munie d'un arceau (4) qui facilite l'introduction d'un autre crochet classique (6) de portemanteau et un élément d'accrochage (5) étant présent sous l'arceau (4) pour ledit autre crochet classique (6).
- 5
- 10 2. Dispositif de fixation de portemanteaux selon la revendication 1, caractérisé en ce que ledit élément d'accrochage (5) comprend une saillie interne (8) qui améliore la rétention dudit autre crochet de portemanteau classique (6).
- 15 3. Dispositif de fixation de portemanteaux selon la revendication 1, caractérisé en ce que ladite zone annulaire (1) comprend un renforcement (2) qui améliore l'accrochage au crochet classique (6) de portemanteau
- 20 4. Dispositif de fixation de portemanteaux selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisé en ce que ladite zone annulaire (1) qui est introduite dans le crochet classique (6) d'un portemanteau se solidarise avec le corps principal (7) dudit portemanteau de façon que le dispositif vienne à faire partie intégrante de celui-ci.





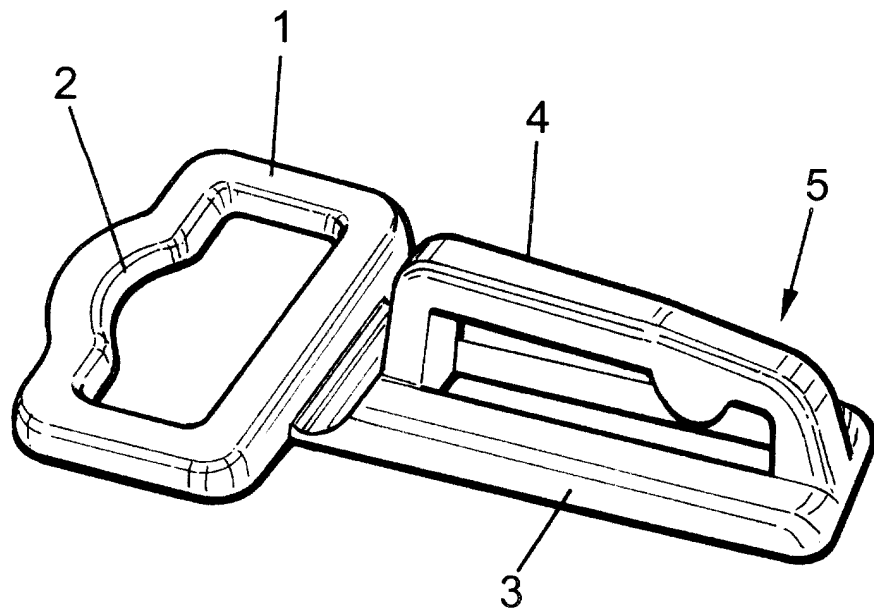


FIG.3